

# Des espaces sans tabac aux abords des écoles

Après une année d'expérimentation aux abords de l'école Samuel-Beckett, depuis juin 2023, ce sont toutes les écoles publiques de Saint-Lô qui sont concernées par les espaces sans tabac.

## L'initiative

Mardi 26 novembre, la Ville, le centre communal d'action sociale (CCAS) de Saint-Lô et la Ligue contre le cancer de la Manche ont signé une convention engageant chaque partie à mettre en place, faire respecter et communiquer autour des espaces sans tabac.

Ces espaces sont des lieux extérieurs délimités et identifiés où la consommation de tabac est interdite par arrêté municipal du 22 novembre, pour une durée de trois ans, et qui sont labellisés par la Ligue contre le cancer.

**« Nous avons fait une première expérimentation aux abords de l'école Samuel-Beckett. Cela nous a permis de bien expliquer la démarche et pour les personnes concernées, de ne pas le vivre comme une interdiction supplémentaire. Cela s'est bien passé, c'est même une demande de beaucoup de familles. Cela nous permet de le généraliser à toutes les écoles publiques »,** explique Sandrine Meurzec, coordinatrice de l'Atelier Santé ville (dispositif porté par le CCAS).

« Les panneaux interpellent les enfants »

Des actions ont été réalisées aux abords des écoles et les parents ont reçu un flyer leur présentant la démarche.

De futurs lieux sont à l'étude afin d'étendre les espaces sans tabac au sein de la ville. La convention a été signée dans les locaux de l'école de l'Yser, où des panneaux d'interdiction ont été installés lundi 25 novembre.

**« En principe, il n'y a plus de tabac devant l'école, mais les panneaux interpellent les enfants et sont un sujet de discussion qui va permettre une réflexion »,** indique Jean-Philippe Douat, directeur de l'école. **« Les espaces sans tabac se mettent en place dans le département, il s'agit de dénormaliser le fait de fumer. C'est une façon de sensibiliser aux méfaits du tabagisme qui pro-**

**voque 75 000 décès chaque année, dont 45 000 cancers. Pour les enfants, ne plus voir les adultes fumer aux abords de l'école devrait permettre de changer les attitudes face au tabac »,** déclarent deux membres de la Ligue contre le cancer de la Manche, Rémy Bailhache, président, et Josette Lehuby, chargée de la prévention.



Une convention de partenariat espaces sans tabac a été signée par Emmanuelle Lejeune, maire de Saint-Lô et Rémy Bailhache, président de la Ligue contre le cancer de la Manche, mardi 26 novembre. Ouest-France